



— Ville de —  
**Pont-Sainte-Maxence**

**EXTRAIT DES DELIBERATIONS DE LA SEANCE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION  
DU 13 DECEMBRE 2023**

L'an deux mil vingt-trois, le treize décembre à neuf heures, le conseil d'administration du C.C.A.S, dûment convoqué, s'est réuni à l'Hôtel de ville, salle d'honneur, sous la présidence de monsieur Arnaud DUMONTIER, Président.

**Etaient présents :**

Arnaud DUMONTIER,  
Président,

Monique MARTIN, Marie-Christine MAGNIER, Marie-Christine RIVIERE, Sonia DEFLANDRE, Michel OUDIN, Marie-Thérèse GHYS, Cédric BUCHART, Marie-Claire DECHILLY, Yasmine PEZANT, André SAROUILLE, Membres du conseil d'administration.

**Était représentée :**

Annick MATEOS

**Etaient absents :**

Alexis DERACHE, Reynald ROSSIGNOL, Didier GASTON, Monique DELMAS, Fabienne BECQUEMIN

**Secrétaire de séance :**

Mme Séverine BONTEMS, directrice du C.C.A.S.

A l'ordre du jour, figurent les affaires suivantes :

- Versement des dons de fin d'année 2023
- Epicerie solidaire – Signature de la convention avec le Samu Social de l'Oise- Année 2024
- Conseil local de Santé Mentale du Val de la Nonette – Signature de l'avenant
- Budget principal de la Résidence Autonomie – Décision modificative
- Budget principal du CCAS – Décision modificative

N°2023-15 : Versement des dons de fin d'année 2023	Adopté à l'unanimité
N°2023-16 : Epicerie solidaire – Signature de la convention avec le Samu Social de l'Oise – Année 2024	Adopté à l'unanimité
N°2023-17 : Conseil Local de Santé Mentale du Val de la Nonette – Versement de la subvention et signature de l'avenant	Adopté à l'unanimité
N°2023-18A : Budget principal de la Résidence Autonomie 2023 – Décision modificative	Adopté à l'unanimité
N°2023-18B : Budget principal du CCAS – Décision modificative	Adopté à l'unanimité

La Secrétaire de séance,  
Séverine Bontems

Le Président,  
Arnaud Dumontier